

CONSEIL GÉNÉRAL DE SEINE-ET-MARNE

Séance du vendredi 26 novembre 2010

DÉLIBÉRATION N° CG-2010/11/26-3/02

Commission n° 3 - Transports, Déplacements et Voirie
Rapporteur : PELABERE Michèle

Commission n° 7 - Finances
Rapporteur : MOUTON Jean-Louis

OBJET : Résorption des Points Noirs Bruit ferroviaires sur les communes de Vaires-sur-Marne et Chelles - tranche 2.

Ce projet concerne la tranche 2 des travaux de résorption des Points Noirs Bruit ferroviaires sur les communes de Chelles et de Vaires-sur-Marne et l'approbation de deux conventions de financement validant une participation départementale à hauteur de 5% du montant des travaux dans le cadre d'un partenariat regroupant également l'ADEME, l'Etat, Réseau Ferrée de France (R.F.F), la Région Ile-de-France, la Communauté d'Agglomération de Marne et Chantereine et les communes de Chelles et de Vaires-sur-Marne.

LE CONSEIL GÉNÉRAL,

VU le Code général des Collectivités territoriales,

VU le rapport du Président du Conseil général,

VU l'avis des Commissions précitées,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

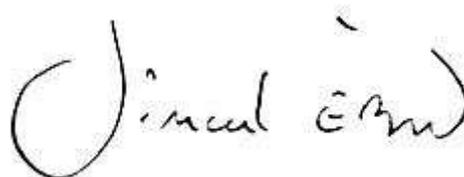
- Article 1 : d'approuver le projet de convention relatif au financement des travaux de résorptions des Points Noirs Bruit ferroviaires dans la commune de Chelles entre le Département de Seine-et-Marne, l'ADEME, l'État, RFF, la Région Ile-de-France, la Communauté d'Agglomération de Marne-et -Chantereine et la commune de Chelles, telle que joint en annexe de la présente délibération..
- Article 2 : d'approuver le projet de convention relatif au financement des travaux de résorptions des Points Noirs Bruit ferroviaires dans la commune de Vaires-sur-Marne entre le Département

de Seine-et-Marne, l'ADEME, l'État, RFF, la Région Ile-de-France, la Communauté d'Agglomération de Marne-et -Chantierne et la commune de Vaires-sur-Marne, tel que joint en annexe à la présente délibération.

- Article 3 : d'autoriser le Président à signer ces projets de convention au nom du Département.

Adopté à l'unanimité

LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Vincent Éblé". The signature is written in a cursive style with a large initial 'V' and a distinct 'É'.

Vincent ÉBLÉ